

1. Nom : HELLEBROECK
 (Pour les femmes, nom de jeune fille)

2. Prénoms : Bruno Gilles

3. Épouse ou veuve : _____

4. Date et lieu de naissance : 10.3.1960
PARIS 75014

5. Domicile : 94 VITRY SUR SEINE

13 RUE DE BOURGOGNE

Signature du titulaire

Hellebroeck

6. Délivré par : Le Préfet
du Val-de-Marne

7. A. CRETEIL

Le 1.2.79

N° 780994112802

Signature de l'Autorité



LE DIRECTEUR DE LA

REGLEMENTATION

Sceau ou

cachet

de

l'Autorité

MC

CATÉGORIES DE VÉHICULES
 POUR LESQUELS LE PERMIS EST VALABLE

A1 780994112802 EQU. 1.2.79
 Véhicules de plus de 50 cm³ sans excéder 125 cm³.

A Motocycles avec ou sans side-car.

B 780994112802 EXN. 1.2.79
 Véhicules de plus de 400 kg et d'un PTAC* n'excédant pas 3 500 kg.

C Poids lourds :
 - véhicules isolés d'un PTAC* supérieur à 3 500 kg et n'excédant pas 19 000 kg;
 - ensembles de véhicules ou véhicules articulés d'un PTR A* supérieur à 3 500 kg et n'excédant pas 12 500 kg.

C1 Super-lourds :
 - véhicules isolés d'un PTAC* supérieur à 19 000 kg;
 - ensembles de véhicules ou véhicules articulés d'un PTR A* supérieur à 12 500 kg.

D Véhicules de transport de personnes comportant plus de 9 places assises ou transportant plus de 9 personnes.

E Véhicules d'une des catégories B, F (B) ou D attelés d'une remorque ayant un PTAC* de plus de 750 kg.

F Véhicules de la catégorie $\left\{ \begin{matrix} A1 \\ A \\ B \end{matrix} \right\}$ spécialement aménagés

* PTAC = Poids total autorisé en charge.
 PTR A = Poids total roulant autorisé.

PERMIS DÉLIVRÉ A TITRE

TEMPORAIRE

PERMANENT

SCEAU OU CACHET
 DE L'AUTORITÉ

Le _____

Valable jusqu'au _____



VALIDATIONS PÉRIODIQUES

	GROUPE LÉGER	GROUPE LOURD
	SCEAU OU CACHET DE L'AUTORITÉ	
Le		
Valable jusqu'au		
Le		
Valable jusqu'au		
Le		
Valable jusqu'au		
Le		
Valable jusqu'au		
Le		
Valable jusqu'au		
Le		
Valable jusqu'au		

AG

CONDITIONS RESTRICTIVES D'USAGE

DF 06639

MENTIONS ADDITIONNELLES ÉVENTUELLES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



TAXE PAYÉE SUR ÉTAT : 80 Fr

PERMIS DE CONDUIRE

